



## MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE- DUPAS PROCÈS VERBAL Séance régulière du 4 mars 2019

**En présence de :** Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

**Des conseillers :** M. Martial Belley, conseiller no 3  
M. Simon Deguise, conseiller no 4  
M. Alain Goyette, conseiller no 5  
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

**En l'absence de :** M. Maurice Désy, conseiller no 2

**Vacance :** poste numéro 1

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

### **1. Ouverture de la séance**

- La mairesse ouvre la séance à 19 :40 heures par une courte réflexion.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2019 et des séances extraordinaires du 11 et 25 février 2019
4. Administration
  - 4.1 Adoption des dépenses de février 2019
  - 4.2 Factures à payer
  - 4.3 Dépôt rapport dépenses électorales, scrutin 25-11-2018
  - 4.4 Emprunt temporaire
  - 4.5 Emprunt 277-2017
  - 4.6 Fleet
  - 4.7 Signataire caisse populaire Desjardins
  - 4.8 Demande remboursement M. Poudrier
  - 4.9 Emploi Desjardins Jeunes au travail
  - 4.10 Correspondance
    - a) Commandite P de L
    - b) Communauté Bleue
5. Sécurité publique
  - 5.1 Mise en commun des ressources Volet 1 et 2
6. Transport/Voirie
  - 6.1 PAVL
  - 6.2 Trous route 158
  - 6.3 Entente avec St-Ignace
  - 6.4 Rampe de mise à l'eau
7. Urbanisme
  - 7.1 Rapport urbanisme février 2019
  - 7.2 Égouttement St-Amour
8. Loisirs et culture
  - 8.1 Mois de l'arbre : 25 mai
  - 8.2 Cabaret 4 mai, billet
  - 8.3 Divers permis activités communautaire année 2019
  - 8.4 Administrateur facebook municipalité
9. Sujets divers
  - 9.1 Deuxième conférence compostage
  - 9.2 Règlement Compostage
  - 9.3 Registre d'arme à feu
  - 9.4 Partenariat fabrique
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

**065-2019** Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour et de retirer les points 9.2 et 9.4.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019 et des séances extraordinaires du 11 et 25 février**

**066-2019** Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019.

**067-2019** Il est proposé par M. Simon Deguise  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019.

**068-2019** Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2019.

**4. Administration**

**4.1 Adoption des dépenses du mois de février 2019**

**069-2019** Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte les dépenses et salaires du mois de février 2019 au montant totalisant 51 639.76\$. Adopté

**4.2 Factures à payer**

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 72 655.03\$;

**070-2019** Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures pour mars 2019. Adopté

**4.3 Rapport dépenses électorales, scrutin 25-11-2018**

**071-2019** Dépôt de document au conseil: les trois candidats à l'élection partielle pour le siège numéro 5 : Mme St-Martin, Messieurs Goyette et Jasmin ont tous remis leur déclaration de dépenses dans les délais légaux.

**4.4 Emprunt temporaire**

Attendu que le dernier versement de la TECQ 2014-2018 est encaissé;

**072-2019** Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire rembourser l'emprunt temporaire et le fermer, les argents devront être pris à même le compte épargne avec opération. Adopté

#### **4.5 Emprunt 277-2017**

Attendu que la reddition de compte en lien avec les travaux d'asphaltage relatifs au règlement 277-2017, est maintenant terminée ;

Attendu que tous les versements de la subvention sont encaissés;

En conséquence,

**073-2019**

Il est proposé par M. Simon Deguise  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas fasse un emprunt de 42 000\$ sur 3 ans, au taux de 4.70% avec la Caisse Populaire Desjardins Entreprise et que la directrice générale et secrétaire-trésorière et la mairesse sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires pour cet transaction.

#### **4.6 Fleet**

Attendu que la compagnie Fleet nous demande de modifier son installation au centre communautaire;

Par ces motifs,

**074-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise la compagnie Fleet à installer un nouveau mât au centre communautaire de l'île Dupas en vue de continuer de desservir des citoyens et ce tel que décrit sur le schéma reçu le 23 janvier dernier. Adopté

#### **4.7 Signataires caisse populaire Desjardins**

Attendu que la municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas a adhéré à Accès D Affaires et à cette occasion a nommé Mme Lorraine Gamelin comme administrateur principal en remplacement de Mme Sylvie Toupin, en congé maladie;

Attendu qu'il y a lieu de changer la personne désignée comme administrateur principal;

Attendu que M. Alain Goyette a été nommé comme maire suppléant en remplacement de M. Maurice Désy et que cela lui confère l'autorisation de signature pour des chèques;

**075-2019**

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est résolu que

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas nomme :

1. Mme Sylvie Toupin comme administrateur principal en remplacement de Mme Lorraine Gamelin.
2. M. Alain Goyette comme signataire aux comptes en remplacement de M. Maurice Désy, en tant que maire suppléant.

Adopté

#### **4.8 Demande de remboursement M. Poudrier**

Attendu que le conseil a étudié l'entièreté des documents que M. Poudrier a soumis concernant les dommages encourus à son véhicule (lors de son emploi pour la municipalité) et les réparations qui s'en ont suivies;

Attendu que celui-ci demande le remboursement de la franchise versus les réparations assurables;

**076-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas décide de rembourser le montant de la franchise (1000\$) à M. Poudrier, tel que demandé.

Adopté

#### **4.9 Emploi Desjardins Jeunes au travail**

Attendu que c'est la période d'inscription pour une demande pour le programme Emploi Desjardins Jeunes au travail;

Par ces motifs,

**077-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas autorise la directrice générale à faire une demande pour l'embauche d'un étudiant via le programme Desjardins Jeunes au travail.

Adopté

#### **4.10 Correspondance**

##### **a) Commandite P de L**

Attendu que la commandite pour l'album est arrivée trop tard pour être acceptée;

Attendu que P de L, nous a fait parvenir une demande de commandite pour la collation des grades;

**078-2019**

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas désire que le 50\$ allouée à l'album des finissants soit attribué soit à la collation des grades ou au gala Méritas selon les besoins des organisateurs.

Adopté

##### **b) Communauté Bleue**

Attendu que le mouvement Communauté Bleue est un mouvement qui vise à protéger l'eau en tant que bien commun;

Attendu que le conseil de la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas reconnaît l'importance de cette richesse;

**079-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas endosse ce qui suit :

- ✓ Reconnaître le droit à l'eau et aux services d'assainissement comme un droit de la personne.
- ✓ Déconseille la vente d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales.
- ✓ Promouvoir les services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par les gouvernements.

## **5 Sécurité publique**

### **5.1 Mise en commun des ressources Volet 1 et 2**

Attendu que la municipalité a reçu des subventions monétaires (16 500\$), pour le Volet 1 et 2 en matière de sécurité civile, afin de se conformer aux nouvelles obligations gouvernementales en ce domaine;

Attendu que nous faisons partie du SSI de la MRC de D'Autray et qu'afin de ne pas multiplier les efforts individuels, les municipalités peuvent s'unir et mettre en commun les ressources pour leur population respective et collective;

Pour ces motifs,

**080-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley  
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire participer à la mise en commun des argents et des ressources avec les autres municipalités faisant parties du SSI de la MRC de D'Autray, afin de se conformer aux nouvelles obligations en matière de sécurité civile. Le tout étant conditionnel à l'acceptation, de mise en commun des argents, des autres municipalités membres du SSI de la MRC de D'Autray. Adopté

## **6. Transport/Voirie**

### **6.1 PAVL, Programme d'aide voirie local**

Attendu que le ministère des Transports a versé, en 2018, une compensation de 22 068\$ pour l'entretien du réseau routier local;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que les dépenses encourues respectent les conditions d'admissibilité du programme d'aide à la voirie locale;

Attendu qu'un vérificateur externe à déposer la reddition des comptes à même le rapport financier au MAMH dans les délais prescrits;

Pour ces motifs,

**081-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à la voirie local. Adopté

### **6.3 Trous route 158**

Attendu que la route 158 est sous l'autorité du MTQ;

Attendu que nous constatons que la portion de celle-ci, qui traverse notre territoire, est couverte de nid de poule;

Attendu que le recouvrement asphalté des ponts entre la ville de Berthierville et Saint-Ignace-de-Loyola est lui aussi particulièrement endommagé et que de ce fait certains joints de jonction s'en retrouvent à découvert à certains endroits;

Pour ces motifs,

**082-2019**

Il est proposé par M. Simon Deguise  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas informe le ministère des Transports que l'état de cette portion de la route 158 nécessite des travaux correctifs le plus rapidement possible.

De transmettre copie de cette résolution à notre député Mme Caroline Proulx et aux municipalités voisines : Saint-Ignace-de-Loyola, Berthierville et Sainte-Genève-de-Berthier. Adopté

### **6.4 Rampe de mise à l'eau**

Attendu que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola nous offre la possibilité que nos citoyens puissent utiliser la rampe de mise à l'eau et le stationnement de leur débarcadère municipal;

Attendu que nos citoyens devraient s'inscrire et suivant cette inscription, aux mêmes conditions que les résidents de la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola, ils auraient la possibilité d'obtenir une vignette leur donnant accès à cette rampe de mise à l'eau;

Pour ces motifs,

**083-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas envisage la possibilité de défrayer un certain montant, selon une entente à déterminer avec la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola. M. Simon Deguise est mandaté pour fin de discussion avec le conseil de Saint-Ignace-de-Loyola afin de valider la possibilité que des vignettes soient disponibles à nos bureaux municipaux situés au 113, rue de l'Église à La Visitation-de-L 'Ile-Dupas. Adopté

## **6.5 Entente avec St-Ignace**

Point d'information que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola ne désire pas reconduire l'entente intermunicipale, concernant l'entretien de notre réseau d'eau potable, dans sa forme actuelle. Nous sommes informés qu'une nouvelle entente nous sera présentée dans les mois à venir.

## **7. Urbanisme**

### **7.1 Rapport urbanisme février 2019**

Dépôt de document

### **7.2 Égouttement St-Amour**

Attendu que la municipalité a reçu le rapport d'étude de M. Allard;

Attendu que de possibles pistes d'améliorations de l'égouttement y sont présentées;

Par ces motifs,

**084-2019**

Il est proposé par M. Martial Belley

Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas rende ce rapport public et informe les citoyens concernés qu'ils peuvent toujours faire une demande, via la personne désignée pour régler les mésententes, s'ils désirent des fossés d'égouttement entre les propriétés privées. M. Belley explique le résumé du rapport au public.

## **8. Loisirs et culture**

### **8.1 Mois de l'arbre : 25 mai**

Attendu que l'association forestière de Lanaudière nous offre encore cette année la possibilité de faire une activité de distribution de jeunes pousses d'arbre dans le cadre du mois de l'arbre, en mai prochain;

Par ces motifs,

**085-2019**

Il est proposé par M.

Appuyé par M.

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire jumeler l'activité de distribution de pousses d'arbre à celle du 25 mai, date à laquelle les gens sont invités à la fabrication de composteur domestique.

### **8.2 Cabaret 4 mai, billet « Saltarello »**

Attendu que la municipalité tiendra une soirée cabaret à l'église de l'île Dupas en date du 4 mai prochain;

Par ces motifs,

**086-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette

Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas fasse imprimer 200 billets au coût de 120\$ par Impression d'Autray.

## 8.2 Permis divers activités communautaires 2019

Attendu que la municipalité tiendra des événements communautaires durant lesquelles de la boisson alcoolisée et des aliments seront vendues;

Par ces motifs,

**087-2019**

Il est proposé par M. Alain Goyette  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas fasse les demandes nécessaires pour obtenir le permis de boisson pour la soirée du 4 mai prochain, ainsi qu'un permis d'alimentation pour les déjeuners café-rôtie, le marché fermier et les soirées spectacles à venir.

## 8.2 Administrateur facebook municipalité

Attendu que la municipalité a un profil facebook;

Attendu que les administrateurs sont présentement Mme Marie-Pier Aubuchon et Mme Marie-Claude Baril, qui soulignons-le agit à titre bénévole;

Attendu que la municipalité dispose maintenant d'une nouvelle ressource à l'administration;

Par ces motifs,

**088-2019**

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas nomme Mme Marie-Noëlle Donelle comme administratrice du facebook. En reconnaissance pour tous les services rendus, un cadeau sera offert à Mme Marie-Claude Baril afin de lui signifier tout le respect pour le travail qu'elle a accompli jusqu'à ce jour.

## 9. Sujets divers

### 9.1 Deuxième conférence compostage

Point d'information que dans la semaine du 25 mars se tiendra une deuxième conférence sur le compostage domestique.

### 9.2 Règlement Compostage

Point retiré

### 9.3 Registre d'arme à feu

#### Opposition à l'enregistrement des armes à feu

**CONSIDÉRANT QUE** l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'immatriculation des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restrictions du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en



précisant que les armes à feu doivent être inscrites au plus tard à la fin janvier 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation de ce registre (\$17 millions pour la mise en place et \$5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales.

**CONSIDÉRANT QUE** le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir ;

**CONSIDÉRANT QU'** en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1.6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de \$2 millions à \$2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple).

Par ces motifs,

**089-2019**

Il est proposé par M. Simon Deguise  
Appuyé par M. Martial Belley

Il est résolu unanimement ce qui suit :

- **QUE** le conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace, mais les encourage tout de même à se conformer à la loi en vigueur actuellement ;
- **QUE** le conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales ;
- **QUE** le conseil demande au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires ;
- **QUE** le conseil souhaite le décret d'un moratoire en attendant l'abolition de la loi actuelle ;
- **QUE** copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC de Mékinac et à toutes ses municipalités.

#### **9.4 Partenariat Fabrique municipalité** Point retiré

### **10. Période de questions**

1. Égouttement fossé, où ira l'eau
2. Correctifs travaux d'asphaltage rg Dupas, insatisfaction

3. Tranchée pour égouttement de la fonte des neiges
4. Demande de visualisation de l'égouttement en situation printanière, Ile St-Amour.

#### **11. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

**090-2019**

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne  
Secondé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 20 :47 heures.

---

**Mme Marie-Pier Aubuchon**  
Mairesse

---

**Mme Sylvie Toupin,**  
Secrétaire d'assemblée